

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP305 Relations publiques 3			
Code	ECRP3B05RP305	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carole MICHEL (carole.michel@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans la compréhension et l'analyse du monde professionnel des Relations Publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.1 Définir sa mission en adéquation avec les enjeux et stratégies de l'organisation
- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
- 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions
- 3.6 Élaborer et respecter un budget dans le cadre de ses activités

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche**

systémique

- 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"
- 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations
- 4.3 Réaliser un audit interne/externe de communication de l'entreprise
- 4.4 Évaluer l'impact de toute action de communication
- 4.5 Élaborer un projet économique et social
- 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages

Compétence 5 S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- 5.1 Se créer un réseau de relations
- 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis
- 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées
- 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes
- 5.5 Gérer les problèmes sociaux et interpersonnels, anticiper et résoudre les conflits

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que l'étudiant soit capable de :

- définir les concepts-clés d'un plan de communication interne,
- décrire et expliquer le concept de plaquette institutionnelle,
- décrire et expliquer le concept de publi-reportage,
- expliquer l'action de lobbying,
- décrire les critères de mesure de l'efficacité de la communication,
- analyser sous un angle communicationnel une problématique liée au métier de RP,
- proposer des recommandations stratégiques adaptées à la problématique,
- proposer des outils de communication répondant au mieux aux besoins de l'organisation,
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B05RP305A Relations publiques et applications

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B05RP305A Relations publiques et applications

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Relations publiques et applications			
Code	20_ECRP3B05RP305A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carole MICHEL (carole.michel@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les Relations Publiques - Théorie, analyse et application(s)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant soit capable de :

- définir les concepts-clés d'un plan d'un plan de communication interne,
- expliquer l'action de lobbying,
- décrire les critères de mesure de l'efficacité de la communication,
- distinguer les différents outils de communication et de poser un choix stratégique quant à leur utilisation.
- ...

Il est attendu que l'étudiant (par groupe) soit capable de :

- analyser sous un angle communicationnel une problématique liée au métier de RP,
- proposer des recommandations stratégiques adaptées à la problématique,
- proposer des outils de communication répondant au mieux aux besoins de l'organisation,
- ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières :

- RP et la communication interne.
- RP et le Lobbying.
- Mesure de l'efficacité de la communication.
- ...

Concepts-clés : - Communication. - Lobbying. - Notoriété. - ...

Pour la partie "application(s)" : l'ensemble des concepts-clés étudiés, travaillés et évalués pendant la formation.

L'ensemble des concepts-clés étudiés, travaillés et évalués tout au long de la formation de RP.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche interactive.
- Étude de cas.
- ...

Pour la partie "application(s)" : l'ensemble de la formation : cours, stage, séminaires,...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Pour la partie "application(s)" : les étudiants peuvent demander de l'aide aux personnes ressources, utiliser leurs cours et leur pratique professionnelle (stage) pour répondre au mieux à leur problématique.

Ouvrages de référence

- DECAUDIN J.-M., MALAVAL Ph., Pentacom. Communication : théorie et pratique, Paris, Pearson éducation, 2005.
- DEMONT L., KEMPF À. et. al., Communication des entreprises. Stratégies et pratique, Paris, Nathan, 1996.
- KAPFERER J.-N., L'identité de marque, Paris, Éditions d'Organisation, s.d.
- LECOQ B., Les Relations Publiques, pourquoi? Comment?, Paris, Entreprise moderne, 1970.
- Diverses conférences,...
- ...

Pour la partie "application(s)" : les supports écrits et/ou numériques et/ou oraux de l'ensemble des unités d'enseignement de la formation en RP.

Supports

- Syllabus.
- Notes de cours.
- Sites internet.
- ...

Pour la partie "application(s)" : les supports écrits et/ou numériques, les notes prises lors des conférences, ... de l'ensemble des unités d'enseignement de la formation en RP.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation orale des acquis théoriques sera réalisée.

Pour la partie "application(s)" : travail(aux) écrit(s) et/ou présentations orales. La présence au cours est obligatoire : travaux de groupe. Un étudiant absent lors d'une séance sans motif valable se verra attribuer la note de 0 pour cette séance.

Si un des acquis d'apprentissage visé n'est pas atteint (théorie et application(s)), l'unité d'enseignement ne sera pas validée et la cote de 5/20 sera attribuée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc	20				
Période d'évaluation	Trv + Exo	80			Trv + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).